



Charte de sécurité sanitaire de reprise
Beth Rivkah ,France - juin 2020



A IMPRIMER ET A SIGNER

Yerres, le 26 mai 2020

Par la présente, chaque parent s'engage à respecter scrupuleusement le protocole sanitaire mis en place dans l'enceinte des Institutions Beth Rivkah à partir du 2 juin 2020 et jusqu'à nouvelle ordre.

A savoir :

- Tous les adultes devront obligatoirement porter un masque
- Pour les enfants de moins de 11 ans, le masque n'est pas obligatoire
- Adultes et enfants devront suivre le tracé au sol pour passer par le SAS de désinfection
- Adultes et enfants devront respecter les distances de 1,50 m dans toutes les situations
- Le parking sert à la dépose des enfants, aucun attroupement ne sera autorisé.
- En cas de symptôme en journée, l'enfant devra être récupéré dans l'heure.

Toute personne qui ne respectera pas ce protocole ne pourra être acceptée dans l'enceinte de l'établissement et son enfant ne sera pas pris en charge.

En signant cette charte, chaque parent est conscient de sa propre responsabilité et la responsabilité vis-à-vis d'autrui.

Les Institutions Beth Rivkah

Nom et prénom :

Signature des parents :